N° 89-652-X au catalogue — N° 005
ISBN 978-0-660-22594-4

Document analytique

Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale

Les services de garde au Canada

par Maire Sinha
Division de la statistique sociale et autochtone

Date de diffusion : le 30 octobre 2014

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

• Service de renseignements statistiques	1-800-263-1136
• Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
• Télécopieur	1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

• Service de renseignements	1-800-635-7943
• Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-652-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2014

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.htm).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Faits saillants

- En 2011, près de la moitié (46 %) des parents ont déclaré avoir utilisé un service de garde quelconque pour leurs enfants de 14 ans ou moins au cours de la dernière année. L'utilisation du service de garde d'enfants était plus fréquente pour les enfants de 4 ans ou moins (54 %) que pour ceux âgés de plus de 4 ans (39 %).

- Les taux d'utilisation des services de garde étaient les plus élevés au Québec (58 %) et les plus bas au Manitoba (34 %), en Alberta (40 %) et en Ontario (43 %).

- La majorité des parents (86 %) avaient eu régulièrement recours à un service de garde, surtout pour les jeunes enfants.

- Les parents ont eu recours principalement à trois modes de garde pour leurs enfants de 4 ans ou moins : les garderies (33 %), les services de garde en milieu familial (31 %) et les ententes privées (28 %). L'utilisation de ces modes de garde varie de façon considérable d'une province à l'autre.

- Le service de garde avant et après les heures de classe était le mode de garde le plus courant chez les enfants d'âge scolaire au Québec, en Ontario et dans l'Est du Canada. À l'inverse, les ententes privées constituaient le premier choix des parents dans l'Ouest canadien.

- L'emplacement était la principale raison pour laquelle les parents avaient choisi le mode de garde pour leur enfant, comme l'ont indiqué 33 % des parents. La deuxième raison était le fait que l'enfant était gardé par une personne de confiance (18 %).

- Le coût médian défrayé pour l'utilisation d'un service de garde à temps plein variait selon la province, se situant entre 152 $ par mois au Québec et 677 $ par mois en Ontario.

- Dans l'ensemble, 69 % des parents ont indiqué être très satisfaits de la qualité générale de leur service de garde, 29 % d'entre eux ayant déclaré être satisfaits.

Les services de garde au Canada

par Maire Sinha

Au cours des trois dernières décennies, les besoins en matière de services de garde d'enfants se sont accrus de façon constante, de concert avec la hausse des taux d'emploi chez les femmes[1] et l'augmentation correspondante des familles où les deux conjoints travaillent. Cette croissance a accompagné les changements dans la composition des familles canadiennes, notamment la hausse du nombre de familles monoparentales et de familles recomposées, qui ont toutes deux une incidence sur la nécessité d'avoir recours à un service de garde et le mode de garde requis (Bushnik, 2006)[2].

Au-delà du besoin, la demande pour un service de garde de qualité s'est aussi accrue, en raison des avantages éventuels pour la socialisation des enfants avec leurs pairs, la maturité scolaire, la numératie et les compétences linguistiques (Organisation de coopération et de développement économiques, 2006; Nores et Barnett, 2010). Au Canada, les options pour la garde des enfants sont variées, le choix pouvant s'arrêter sur les gardiennes d'enfants, les services de garde en milieu familial[3], les garderies, les programmes préscolaires et les services de garde avant et après les heures de classe. Il peut être parfois difficile de trouver le mode de garde le plus approprié. Les parents doivent souvent trouver l'équilibre entre leurs besoins sur le plan de la qualité générale, de l'accessibilité, de la disponibilité et des coûts du service de garde.

À l'aide des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2011 sur les familles, le présent article offre une vue d'ensemble des services de garde des enfants au Canada. On y examine l'utilisation générale des services de garde, les facteurs qui influent sur leur utilisation, les modes de garde ainsi que le coût de ces services. Dans le cadre de cet article, l'expression « service de garde des enfants » désigne le service de garde dispensé par une personne autre que les parents ou le tuteur[4].

Utilisation des services de garde au Canada

Près de la moitié des parents ont déclaré avoir recours à des services de garde pour leurs enfants

En 2011, près de la moitié (46 %) des parents ont indiqué avoir utilisé un service de garde quelconque pour leurs enfants âgés de 14 ans ou moins au cours de l'année précédente. L'utilisation des services de garde variait fortement selon l'âge de l'enfant. Plus de la moitié (54 %) des parents ayant des enfants de 4 ans ou moins utilisaient un service de garde, comme l'avait déjà constaté l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (Bushnik, 2006). Par comparaison, 39 % des parents ayant des enfants d'âge scolaire (de 5 à 14 ans) avaient recours à un service de garde offert par des personnes autres que les parents.

Toutefois, ces deux chiffres globaux masquent des différences importantes propres à l'âge. Plus précisément, les parents de bébés âgés d'un an ou moins étaient les moins susceptibles d'avoir fait appel à des services de garde, alors que seulement un quart d'entre eux (26 %) y avaient recours. Ce faible taux reflète généralement l'accessibilité des prestations d'assurance-emploi pendant la première année[5] de l'enfant et le faible taux d'activité des femmes sur le marché du travail lorsque les enfants sont très jeunes (OCDE, 2013).

L'utilisation des services de garde était moins fréquente à l'autre extrémité de l'échelle d'âge, c'est-à-dire pour les enfants de 11 à 14 ans (19 %). On considère souvent que les enfants de ce groupe d'âge ont une maturité émotive suffisante et qu'ils sont assez développés pour être laissés sans supervision pendant une courte période (notamment avant et après les heures de classe); ils ont donc moins besoin de fréquenter un service de garde[6].

1. Le taux d'emploi des femmes ayant des enfants de moins de 6 ans a plus que doublé entre 1976 et 2009, passant de 31 % à 67 % (Ferrao, 2010).
2. Des recherches antérieures ont révélé que les ménages monoparentaux étaient plus susceptibles d'avoir recours aux garderies qu'à d'autres services de garde d'enfants (Bushnik, 2006).
3. Les services de garde en milieu familial peuvent inclure les services de garde en milieu familial agréés ou non en dehors du domicile de l'enfant.
4. Comprend les formes rémunérées et non rémunérées de services de garde dispensés par des personnes autres que les parents.
5. Les prestations d'assurance-emploi donnent droit aux nouveaux parents à 50 semaines de congé de maternité, de congés de maladie et de congés parentaux combinés.
6. Voir, par exemple, les services sociaux et à la famille de la région de Waterloo (sans date), *Help for Parents: Supervision of Children*, www.facswaterloo.org/html/HelpParentsSupervision.html.

Les services de garde étaient de loin le plus souvent utilisés pour les enfants de 2 à 4 ans (graphique 1). Environ 6 parents sur 10 avaient recours à un mode de garde quelconque pour leurs enfants de ce groupe d'âge. Les taux étaient également élevés, bien qu'un peu plus faibles, chez les parents d'enfants âgés de 5 à 7 ans. Ces enfants sont le plus souvent dans le réseau scolaire et ont généralement besoin de fréquenter le service de garde avant ou après les heures de classe.

Graphique 1
Le recours au service de garde est plus fréquent chez les parents d'enfants de 2 et 4 ans

pourcentage de parents qui utilisent un service de garde

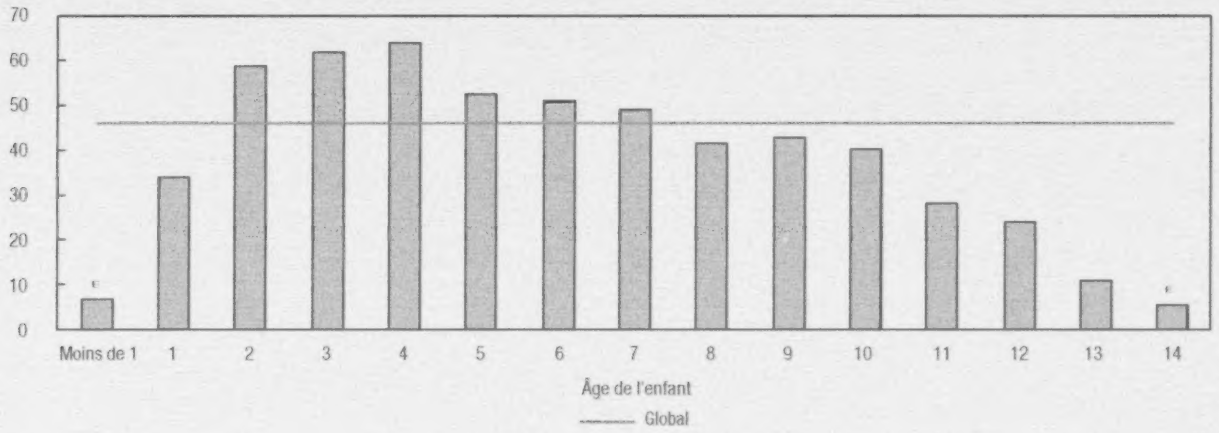

[E] à utiliser avec prudence
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2011.

Les parents du Québec affichent les taux les plus élevés d'utilisation de services de garde et ceux du Manitoba, les plus faibles

Au Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux sont essentiellement responsables des services de garde et, par conséquent, les politiques propres à la garde des enfants peuvent varier d'un endroit à l'autre au pays. Parmi toutes les provinces, le système québécois est unique en son genre au Canada. Le Québec est la seule province offrant un programme universel de garderie dont le coût est subventionné (Stalker et Ornstein, 2013)[7].

Les parents du Québec (58 %) étaient les plus susceptibles d'avoir eu recours à un service de garde l'année précédant l'enquête (graphique 2). Ceux du Manitoba étaient les moins susceptibles d'utiliser un tel service : environ un tiers (34 %) des parents de cette province ont dit avoir eu recours à une certaine forme de service de garde l'année précédente. Les taux d'utilisation des services de garde étaient également inférieurs à la moyenne en Alberta (40 %) et en Ontario (43 %).

7. Au Québec, le coût d'une place à contribution réduite s'établit à 7 $ par jour dans un service de garde subventionné. En 2009-2010, le Québec a adopté les crédits d'impôt révisés, qui rendent le coût quotidien net d'une place non subventionnée dans une garderie privée (25 $) comparable au coût net d'une place à contribution réduite, jusqu'à concurrence d'un revenu familial d'environ 125 000 $ (Finances Québec, 2013).

Graphique 2
Les taux de garde d'enfants sont plus élevés au Québec

pourcentage de parents qui utilisent un service de garde

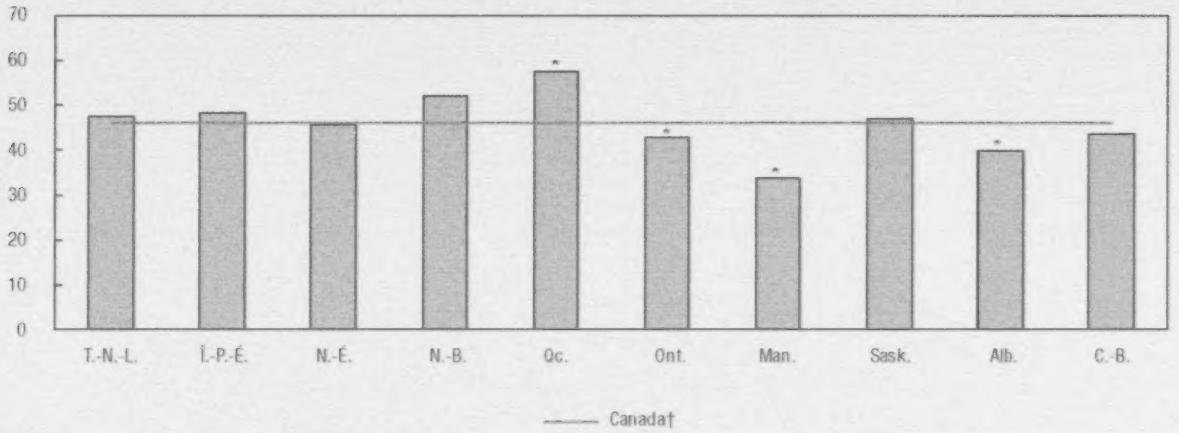

* différence significative par rapport à la catégorie de référence
† catégorie de référence
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2011.

Ces différences interprovinciales ont été observées pour tous les groupes d'âge, y compris les enfants de 4 ans ou moins et ceux de 5 à 14 ans. Dans toutes les provinces, une proportion plus élevée de parents d'enfants d'âge préscolaire que de parents d'enfants d'âge scolaire avaient recours à des services de garde.

L'utilisation d'un service de garde est plus fréquente lorsque les deux parents travaillent à l'extérieur

Une foule de facteurs peuvent influer sur la décision d'avoir recours à un service de garde dispensé par une personne autre que les parents. Bien que ces derniers n'aient pas été questionnés sur les raisons qu'ils avaient d'utiliser un service de garde, les taux d'utilisation d'un tel service étaient généralement plus élevés dans les familles où les deux conjoints travaillent[8]. Plus précisément, 71 % des ménages dans lesquels les deux conjoints[9] travaillaient contre rémunération utilisaient un service de garde pour les enfants d'âge préscolaire, et 49 % le faisaient pour les enfants d'âge scolaire (de 5 à 14 ans).

Les taux d'utilisation des services de garde étaient aussi élevés dans le cas des familles monoparentales lorsque le parent travaillait à un emploi rémunéré ou à son propre compte. Plus de la moitié (58 %) de ces parents avaient recours à un service de garde pour les enfants d'âge préscolaire, et 35 % utilisaient un service de garde dispensé par des personnes autres qu'eux-mêmes pour les enfants d'âge scolaire. Les ménages dans lesquels un seul parent travaillait contre rémunération affichaient les plus faibles taux d'utilisation de services de garde. Une proportion estimative de 42 % de ces parents avaient recours à un service de garde pour leurs enfants de 4 ans ou moins, et 25 % utilisaient un tel service pour leurs enfants plus âgés.

Le revenu du ménage est étroitement lié aux tendances de l'activité sur le marché du travail et à la structure familiale. En règle générale, les parents d'un ménage de la tranche de revenu supérieure étaient plus susceptibles d'avoir recours à un type de service de garde dispensé par une personne autre qu'eux-mêmes. Plus précisément, environ deux tiers (65 %) des parents dont les revenus annuels du ménage étaient d'au moins 100 000 $ utilisaient un service de garde pour leurs enfants d'âge préscolaire. Cela était presque le double du taux enregistré chez les ménages ayant un revenu de moins de 40 000 $ (34 %)[10]. Dans la même veine, 46 % des ménages de la tranche de revenu supérieure utilisaient un service de garde pour leurs enfants d'âge scolaire, comparativement à 32 % des ménages de la tranche de revenu inférieure.

8. Désigne les parents dont l'activité principale consistait à travailler à un emploi rémunéré ou à leur propre compte.
9. Comprend les conjoints mariés ou vivant en union libre.
10. Les taux d'utilisation des services de garde des enfants au Québec sont généralement plus élevés pour tous les niveaux de revenu du ménage, bien que le recours aux services de garde suive la même tendance générale pour ce qui est d'augmenter à mesure que le revenu s'accroît.

Nombre d'heures d'utilisation du service de garde

Le recours aux services de garde a lieu le plus souvent de façon régulière

La plupart des parents (86 %) avaient régulièrement recours à un service de garde, c'est-à-dire au même endroit et à la même heure chaque semaine; par exemple, chaque jour de la semaine ou tous les vendredis. En règle générale, les tendances dans la régularité du recours aux services de garde suivaient une tendance semblable dans l'utilisation générale des services, alors que l'utilisation régulière d'un tel service atteignait un sommet à l'âge de 4 ans et diminuait de façon constante à mesure que l'enfant grandissait.

En plus de la régularité de l'utilisation du service de garde, on a demandé aux parents combien de temps leurs enfants fréquentaient le service de garde. Parmi les parents ayant recours à un service de garde, 60 % d'entre eux utilisaient leur service de garde principal à temps plein, c'est-à-dire au moins 30 heures par semaine. Cela était plus souvent le cas lorsque l'enfant n'avait pas encore commencé l'école. Plus précisément, 70 % des parents ayant recours à un service de garde pour leur enfant âgé de 4 ans ou moins l'utilisaient à temps plein, comparativement à 36 % des parents d'enfants d'âge scolaire. Ce dernier chiffre est même plus faible (20 %) lorsqu'on exclut les enfants de 5 ans qui ne sont peut-être pas encore inscrits à l'école à temps plein.

Modes de garde des enfants

Le mode de garde des jeunes enfants varie selon la région

Les parents utilisent principalement trois modes de garde pour leurs enfants de 4 ans ou moins : les garderies (33 %), les services de garde en milieu familial (31 %) et les ententes privées, par exemple avec des grands-parents, d'autres personnes apparentées ou une gardienne d'enfants (28 %)[11]. L'utilisation de ces modes de garde précis diffère toutefois selon la province.

Ce sont les parents du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique qui utilisaient le plus souvent les garderies, alors qu'un tiers des parents de ces provinces y envoyaient leurs jeunes enfants (tableau 1). Le Québec se démarquait aussi parce qu'on y trouvait la plus grande proportion de parents ayant recours aux services de garde en milieu familial (50 %). Les parents du Québec étaient presque deux fois plus susceptibles que tous les autres parents du Canada d'utiliser ce mode de garde. Les tendances de la garde des enfants au Québec s'expliquent surtout par la structure des services de garde dans cette province.

Tableau 1
Type de services de garde d'enfants parmi les parents ayant recours à un service de garde, par région

	Type de services de garde pour les enfants de 4 ans et moins		
	Garderie en milieu familial	Garderie	Garde privée
	pourcentage		
Provinces de l'Atlantique	16[E]	36	44
Québec	50	38	10[E]
Ontario	19	36	32
Provinces des Prairies	31	23	43
Colombie-Britannique	25[E]	20[E]	40
Canada	**31**	**33**	**28**

[E] à utiliser avec prudence

Nota : Les réponses liées à des modes de garde d'enfants d'âge préscolaire ou d'autres modes de garde d'enfants sont prises en compte dans le calcul des pourcentages, mais n'apparaissent pas dans le tableau. Par conséquent, la somme des pourcentages ne correspond pas à 100.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2011.

Le recours à des ententes familiales ou à d'autres ententes privées était plus fréquent dans l'Est du Canada et dans l'Ouest canadien. En 2011, 44 % des parents vivant dans les provinces de l'Atlantique ont eu recours à des ententes privées pour la garde de leurs enfants de 4 ans ou moins, comme l'ont fait 43 % des parents des provinces des Prairies et 40 % de ceux de la Colombie-Britannique.

11. Comprend les parents qui ont recours régulièrement à un service de garde.

Les services de garde avant et après les heures de classe sont moins courants dans l'Ouest canadien

Bien que les services de garde avant et après les heures de classe étaient le mode de garde le plus courant pour les enfants d'âge scolaire, cela n'était pas toujours le cas partout au Canada. La vaste majorité (86 %) des parents du Québec avaient recours aux services de garde avant et après les heures de classe, tandis qu'environ la moitié des parents de l'Ontario (50 %) et des provinces de l'Atlantique (51 %) faisaient de même.

En revanche, les parents vivant à l'ouest de l'Ontario étaient moins susceptibles d'utiliser ce mode de garde et optaient le plus souvent pour une entente privée. En 2011, 38 % des parents des Prairies et 43 % des parents de la Colombie-Britannique ont déclaré avoir inscrit leurs enfants à un service de garde avant et après les heures de classe.

La plupart des parents comptent sur les membres de la famille ou d'autres ententes de garde privée pour les enfants très jeunes

L'âge de l'enfant avait aussi une incidence sur le choix du service de garde par les parents, surtout à l'extérieur de la province de Québec. Les très jeunes enfants étaient confiés le plus souvent à des membres de la famille, à des gardiennes d'enfants ou à d'autres personnes en vertu d'ententes privées, alors que plus de la moitié (58 %) des parents à l'extérieur du Québec affirmaient avoir recours à des ententes privées pour leur bébé âgé d'un an ou moins. Ils continuaient d'utiliser des ententes privées jusqu'après l'âge d'un an, bien que les garderies devenaient aussi un choix de prédilection.

Plus précisément, dans le cas des enfants âgés de 2 à 3 ans, 31 % des parents à l'extérieur du Québec avaient recours à des garderies et 36 %, à des ententes privées. Lorsque les enfants atteignaient l'âge de 4 ans, les garderies devenaient le premier choix de service de garde à l'extérieur du Québec (34 %), suivies de près par les ententes privées (28 %). L'utilisation d'un service de garde en milieu familial à l'extérieur du Québec était assez peu fréquente pour tous les âges, se situant à environ 20 %.

Cela contraste avec la situation au Québec, où les services de garde en milieu familial, combinés aux garderies, étaient utilisés presque exclusivement. Les tendances de la garde des enfants au Québec sont principalement attribuables à la structure de la garde des enfants, qui subventionne les places à contributions réduites dans les services de garde en milieu familial et les garderies.

Raisons expliquant le choix du mode de garde des enfants

L'emplacement est la principale raison d'avoir choisi le mode de garde

Les parents ont donné diverses raisons pour justifier leur choix d'avoir recours à un mode de garde en particulier. Un tiers (33 %) des parents ont indiqué que l'emplacement du service de garde était la principale raison (graphique 3). Elle était suivie du fait que l'enfant était gardé par une personne de confiance (18 %), du coût du service (11 %) et qu'il s'agissait de la seule possibilité offerte (11 %). Ces raisons étaient les mêmes, et ce, peu importe l'âge de l'enfant.

Graphique 3
L'emplacement est la principale raison du choix du service de garde

Principales raisons de l'utilisation d'un type de service de garde

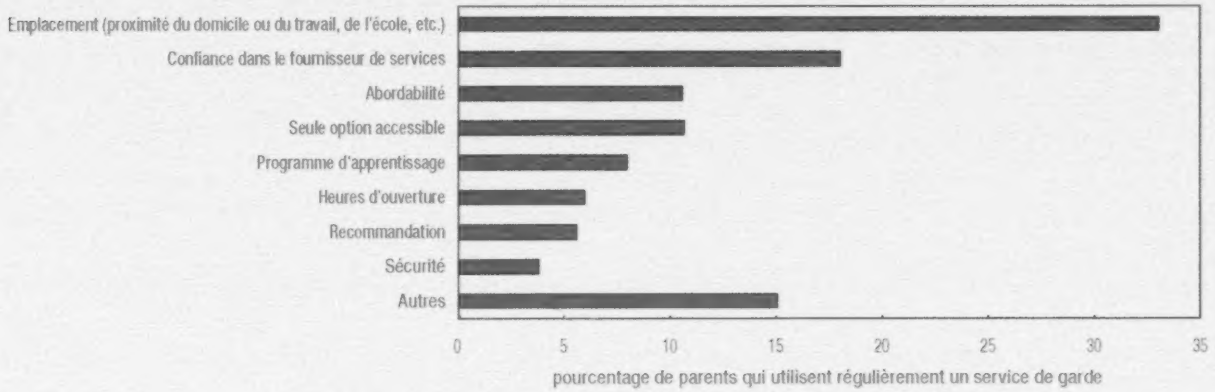

Note : Les réponses « ne sait pas » et « non déclaré » sont prises en compte dans le pourcentage, mais n'apparaissent pas séparément.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2011.

Toutefois, des différences ont été observées en fonction de l'endroit où les parents vivent. Les parents du Québec étaient plus susceptibles de désigner l'emplacement comme raison d'utiliser le service de garde (44 % par rapport à 33 %), et deux fois moins susceptibles de mentionner le fait que l'enfant était gardé par une personne de confiance (8 % par rapport à 18 %). Ce dernier écart peut être en partie attribuable à la constatation selon laquelle près des deux tiers des parents d'enfants d'âge préscolaire du Québec ont recours à une garderie ou à un service de garde en milieu familial (centre de la petite enfance) agréé par le gouvernement, lesquels sont assujettis à des règlements précis. La raison « Seule possibilité offerte » a été donnée le plus souvent par les parents vivant au Québec (21 %), au Manitoba (19 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (15 %).

Facteurs influant sur le choix du mode de garde des enfants

La préférence d'un service de garde d'enfants plutôt qu'un autre dépend de facteurs comme le revenu du ménage, la structure familiale et les habitudes de travail ou d'études des parents[1] (Bushnik, 2006). Selon l'ESG de 2011, les parents dont le revenu du ménage était inférieur à 40 000 $ étaient plus susceptibles d'avoir recours à une garderie plutôt qu'à tout autre mode de service de garde. Ce résultat est compatible avec les constatations précédentes (Bushnik, 2006) et peut s'expliquer par l'admissibilité aux subventions gouvernementales dans les garderies. Le service de garde en milieu familial était le choix le plus courant chez les parents dont le revenu du ménage se situait entre 40 000 $ et 100 000 $, tandis que les garderies et les ententes privées étaient les principaux choix des parents à revenu élevé, c'est-à-dire ceux dont le revenu du ménage était supérieur à 100 000 $.

Le revenu du ménage avait peu d'incidence sur le mode de garde des enfants plus âgés. Les services de garde avant et après les heures de classe étaient les plus fréquemment utilisés pour tous les niveaux de revenu, à l'exception des parents dont le revenu du ménage était de 40 000 $ à 59 999 $. Chez ces parents, les ententes privées constituaient le premier choix pour les enfants d'âge scolaire.

1. L'échantillon était trop petit pour examiner l'incidence de la structure familiale et des habitudes de travail et d'études sur le choix du mode de garde des enfants.

Coût des services de garde d'enfants

Le coût mensuel par enfant de la garde à temps plein variait de 152 $ au Québec à 677 $ en Ontario

On a demandé aux parents de donner des renseignements sur leurs dépenses liées à la garde des enfants[12]. Ces coûts sont fondés sur les sommes dépensées par les parents et tiennent compte de toutes les réductions provenant de subventions, mais ne prennent pas en considération les crédits d'impôt remboursables ou autres soutiens financiers qui peuvent réduire les dépenses totales.

L'un des principaux facteurs contributifs aux coûts assumés par les parents est l'endroit où ils vivent. Les programmes de garde d'enfants et les subventions peuvent varier d'une province à l'autre, influant ainsi sur le coût réel pour les parents. Plus particulièrement, en raison du modèle différent des services de garde d'enfants au Québec, on observe des différences marquées dans les coûts du service de garde des enfants pour les parents vivant au Québec comparativement à ailleurs au Canada.

Étant donné le taux quotidien subventionné de 7 $ par jour au Québec, 65 % des parents du Québec qui ont recours aux services de garde à temps plein[13] pour leurs enfants de 4 ans ou moins ont payé moins de 200 $ par mois par enfant. Autrement dit, le coût médian de la garde d'enfants à temps plein au Québec se chiffrait à 152 $ par mois[14], c'est-à-dire presque quatre fois moins que le coût enregistré dans la région qui vient au deuxième rang, soit les provinces de l'Atlantique, qui affichaient un coût médian de 541 $ par mois. Le coût le plus élevé des services de garde à temps plein pour les enfants de 4 ans ou moins a été observé en Ontario, où le coût médian s'établissait à 677 $ par mois.

À l'extérieur du Québec, 1 parent sur 8 ne paie aucun coût direct pour le service de garde d'enfants

Une certaine proportion de parents ayant recours à un service de garde n'a déclaré aucun coût direct pour la garde de leurs jeunes enfants. Cela était le plus souvent le cas à l'extérieur du Québec, où environ 1 parent sur 8 n'a déclaré aucun coût pour la garde à temps plein d'un enfant d'âge préscolaire (graphique 4). L'absence de coût peut refléter des subventions accordées aux parents à faible revenu, ce qui les exempte complètement de toute dépense pour le service de garde. Il est aussi possible que le coût réel du service de garde d'enfants ne soit pas assumé par les parents eux-mêmes, mais plutôt par d'autres membres de la famille ou des amis. Dans d'autres cas, la personne non apparentée qui assume ce service n'est peut-être pas rémunérée[15].

12. On a demandé aux parents de déclarer les dépenses liées à la garde des enfants pour chaque enfant. Ils pouvaient déclarer les coûts par jour, par semaine ou par mois.
13. La garde à temps plein renvoie aux parents ayant recours à un service de garde au moins 30 heures par semaine.
14. Renvoie au coût par enfant.
15. Cela peut comprendre les ententes selon lesquelles des membres de la famille élargie, des collègues et des voisins s'échangent la garde des enfants.

Graphique 4
En dehors du Québec, un parent sur huit ne paie aucun coût direct pour la garde d'enfants d'âge préscolaire

pourcentage de parents qui utilisent un service de garde à temps plein

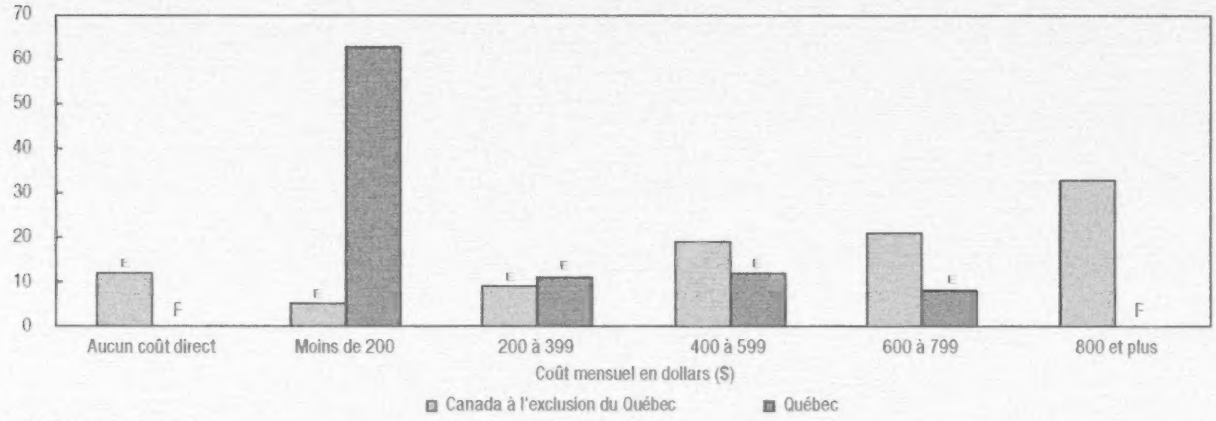

E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
Notes : La garde des enfants à temps plein suppose au moins 30 heures de garde par semaine. La somme mensuelle en dollars est fondée sur le coût par enfant plutôt que sur le coût total par ménage.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2011.

Le coût des services de garde avant et après les heures de classe varie

Le coût des services de garde est généralement lié au nombre d'heures de garde, alors qu'un moins grand nombre d'heures correspond à des dépenses moindres pour les parents. Cela signifie que les coûts sont habituellement inférieurs pour les enfants plus âgés, qui sont inscrits à l'école à temps plein et fréquentent seulement le service de garde une partie du temps. On a observé une répartition des coûts assez égale parmi les parents vivant à l'extérieur du Québec. Environ la moitié des parents (48 %) payaient moins de 200 $ par mois, tandis que l'autre moitié (52 %) déboursaient 200 $ et plus par mois pour le service de garde avant et après les heures de classe[16].

Au Québec, la vaste majorité (90 %) des parents payaient moins de 200 $ pour le service de garde avant et après les heures de classe. Aucune différence marquée relativement au coût n'a été observée entre les ententes privées et les services de garde avant et après les heures de classe.

Satisfaction à l'égard des services de garde

La grande majorité des parents étaient satisfaits de leur mode de garde

Dans l'ensemble, la plupart des parents étaient satisfaits de leur principal mode de garde. Plus précisément, 69 % des parents ont indiqué qu'ils étaient très satisfaits de la qualité générale de leur mode de garde et 29 % étaient satisfaits[17]. Un petit nombre (2 %) de parents avaient déclaré être insatisfaits. Les parents québécois n'étaient généralement pas plus satisfaits que l'ensemble, malgré le caractère unique du système de garderies subventionné du Québec.

Résumé

Environ la moitié des parents canadiens utilisaient une certaine forme de service de garde pour leurs enfants âgés de 14 ans ou moins en 2011. Dans l'ensemble, les taux d'utilisation des services de garde atteignaient un sommet chez les enfants de 2 à 4 ans, et ils reculaient ensuite à mesure que l'enfant grandissait. Pour tous les âges confondus, les parents du Québec étaient les plus susceptibles d'avoir recours à un service de garde, suivis de ceux des provinces de l'Atlantique.

16. Désigne la garde de moins de 30 heures par semaine.
17. Dans les cas où les parents n'évaluaient pas la même façon le mode de garde d'enfants pour des enfants multiples, seul le plus haut niveau de satisfaction a été pris en compte. Par conséquent, les pourcentages d'insatisfaction à l'égard du service de garde seront légèrement sous-estimés.

Les modes de garde des enfants variaient selon la province. Les ententes privées, par exemple avec des membres de la famille ou des gardiennes d'enfants, étaient plus courantes dans l'Est du Canada et dans l'Ouest canadien, tandis que les garderies étaient plus fréquemment utilisées au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique. Le coût médian de la garde d'enfants à temps plein différait aussi selon la province, le coût le plus faible étant de 152 $ par mois au Québec et celui le plus élevé, de 677 $ par mois en Ontario.

Source des données

Le présent article est fondé sur le cycle 25 de l'Enquête sociale générale (ESG) sur les familles, menée en 2011. La population cible était composée de personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces du Canada, sauf les résidents à temps plein des institutions. En 2011, tous les répondants ont été interviewés par téléphone. Les ménages sans téléphone ou n'ayant qu'un service de téléphone cellulaire ont été exclus. Selon l'Enquête sur le service téléphonique résidentiel (ESTR), réalisée en 2010, ces deux groupes combinés représentaient environ 14 % de la population cible. Cette proportion pourrait être plus élevée en 2011, en raison de l'augmentation probable du nombre de ménages n'ayant qu'un téléphone cellulaire.

Une fois qu'un ménage était choisi, une personne de 15 ans et plus était sélectionnée au hasard pour participer à l'enquête. En 2011, la taille de l'échantillon était de 22 435 répondants.

Dans le cadre du présent article, la population cible était composée de tous les parents vivant dans le même ménage que leur enfant âgé de 14 ans ou moins.

Collecte des données

La collecte des données a eu lieu en 2011, et celle-ci a été faite au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO). Les répondants ont été interviewés dans la langue officielle de leur choix.

Taux de réponse

Le taux de réponse global était de 65,8 %. Parmi les non-répondants, certains ont refusé de participer, et d'autres n'ont pas pu être joints ou ne parlaient ni français ni anglais. Les estimations de l'enquête ont été pondérées pour représenter la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes-ménages, les données comportent des limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait été visée par l'enquête. Dans le présent article, le coefficient de variation (c.v.) est utilisé comme mesure de l'erreur d'échantillonnage. Toute estimation ayant un c.v. élevé (plus de 33,3 %) n'a pas été publiée parce qu'elle était trop peu fiable. Dans ces cas, on utilise le symbole « F » au lieu d'une estimation dans les graphiques et les tableaux de données. Lorsque le c.v. d'une estimation se situe entre 16,6 et 33,3, cette dernière doit être employée avec prudence et l'on utilise le symbole « E ». Dans le cas des statistiques descriptives et des analyses par recoupement, des intervalles de confiance de 95 % ont été utilisés pour déterminer si la différence entre les valeurs était statistiquement significative.

Références

BUSHNIK, Tracey. 2006. « La garde des enfants au Canada », *Série de documents de recherche sur les enfants et les jeunes*, produit n° 89-599-MIF au catalogue de Statistique Canada, n° 3, www.statcan.gc.ca/pub/89-599-m/89-599-m2006003-fra.pdf (site consulté le 11 juillet 2014).

FAMILY AND CHILDREN'S SERVICES OF THE WATERLOO REGION. Sans date. *Help for Parents: Supervision of Children*, www.facswaterloo.org/html/HelpParentsSupervision.html (site consulté le 29 septembre 2014).

FERRAO, Vincent. 2010. « Travail rémunéré », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.

FINANCES QUÉBEC. 2013 (automne). *Coût de garde quotidien*, Gouvernement du Québec, www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/outils/garde_fr.asp (site consulté le 23 juillet 2014).

NORES, Milagros, et W. Steven Barnett. 2010. « Benefits of early childhood interventions across the world: (Under) Investing in the very young », *Economics of Education Review*, vol. 29, n° 2, p. 271 à 282.

OCDE 2005. *Bébés et employeurs : Comment réconcilier travail et vie familiale — Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, vol. 4, Paris, OCDE, ISBN : 92-64-00928-0.

OCDE 2006. *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil — Rapport final de l'examen thématique de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants*, Paris, OCDE.

STALKER, G., et Michael Ornstein. 2013. « Quebec, daycare and the household strategies of couples with young children », *Analyse de politiques*, vol. 39, n° 2, juin, p. 241 à 262.